



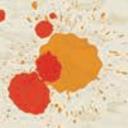
Fontaine, humaine et citoyenne



2017-2018

Rentrée scolaire

Suivez le guide



Renseignements : 04 76 28 75 43
ville-fontaine.fr



Un environnement éducatif de qualité pour nos enfants

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour les parents et les enfants de Fontaine. C'est également un temps fort pour l'ensemble des services de la Ville qui œuvrent au quotidien pour nos jeunes Fontainoises et Fontainois.

S'il n'y a pas d'évolution majeure en cette rentrée, il nous faut consolider tous les changements opérés ces quatre dernières années et particulièrement ceux concernant la réforme des rythmes scolaires. Le projet éducatif de territoire qui cadre ces évolutions fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année 2017 avec l'ensemble de la communauté éducative. Les parents, les enseignants, les associations seront associés à ce temps afin d'accompagner les changements éventuels et valider ensemble notre projet éducatif pour les trois prochaines années.

Les actions et les efforts de la Ville de Fontaine pour rendre les temps périscolaires toujours plus qualitatifs portent leurs fruits car la fréquentation enregistre une progression constante sur les trois dernières années. Le nombre d'enfants accueillis tous les soirs est passé de 200 avant 2014 à près de 600 en 2017. Cette progression est accompagnée par un plan de formation pluriannuel des personnels périscolaires et de crédits supplémentaires au budget de l'éducation pour répondre aux besoins de nos enfants.

Aux côtés de la communauté éducative, la Municipalité et les services de Fontaine travaillent également à offrir à nos enfants un environnement éducatif de qualité, propice aux conditions d'apprentissage dans de nombreux domaines. Le déploiement de logiciels libres dans les classes répond à la nécessité de former les enfants aux outils numériques tout en leur donnant les clés d'une utilisation ouverte et équitable. Enfin, les classes de neige sont maintenues pour les élèves de CM1 et CM2 ! La volonté de la Municipalité de favoriser la citoyenneté dès le plus jeune âge va se concrétiser, en octobre, par la mise en place d'un Conseil municipal jeunes qui comprendra 35 jeunes du CM1 à la 6^e.

Les enfants peuvent donc prendre ou reprendre sereinement le chemin de l'école pour une rentrée 2017 faite de rires, de joies et de vie !

Jean-Paul Trovero
Maire de Fontaine

Laurent Jadeau
Adjoint à l'éducation,
l'enfance et la petite enfance

L'organisation de la semaine

	7h30-8h30 <i>Facultatif</i>	8h30-11h30	11h30-13h45 <i>Facultatif</i>	13h45-16h	16h-17h30 * <i>Facultatif</i>
LUNDI - MARDI JEUDI - VENDREDI	Maternelle	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil périscolaire
	Élémentaire	Classe	Restauration scolaire	Classe	Accueil périscolaire Gratuit

* 17h45 en maternelle

	7h30-8h30 <i>Facultatif</i>	8h30-11h30	11h30-12h15 <i>Facultatif</i>	
MERCREDI	Maternelle et Élémentaire	Classe	Accueil périscolaire	
				Légende € = payant ☺ = à la carte

J'inscris mon enfant à l'école

Deux étapes

1^{ère} étape : à l'Hôtel de ville

Le service éducation vous indique l'école de secteur de votre enfant et délivre le **certificat de préinscription**. Vous pouvez consulter le plan de sectorisation scolaire sur ville-fontaine.fr

➤ Modalités pratiques et inscriptions

Au service éducation à l'Hôtel de ville. Pour une première inscription en maternelle, les préinscriptions ont lieu de mars à avril. En cas de déménagement, les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

➤ Pièces à fournir

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Jugement en cas de divorce ou de séparation

2^e étape : à l'école de votre quartier

➤ **L'inscription définitive** se fait auprès de la directrice ou du directeur de l'école.

Les accueils périscolaires

Les objectifs

La Ville de Fontaine organise dans les écoles l'ensemble des accueils périscolaires. Les temps qui répondent plus particulièrement à un besoin de garde sont payants sur la base d'une carte de 10 admissions. Ce sont les temps du matin, du mercredi midi et tous les temps en maternelle. En élémentaire, la gratuité s'applique pour le temps du soir qui vise à apporter au plus grand nombre un cadre éducatif qui contribue à l'épanouissement et à la réussite des enfants.

Les objectifs sont :

- l'éducation au vivre ensemble
- le respect du rythme des enfants par le libre choix des activités et l'initiation à des pratiques culturelles, sportives ou artistiques
- le développement de l'autonomie de chacun au sein de l'école

La démarche

Quotidiennement, les équipes d'animation proposent différents espaces d'activités et accompagnent les enfants dans leur choix, en fonction de leur capacité d'attention aux différents moments du temps périscolaire. Les adultes portent une attention particulière à chaque enfant pour organiser et réguler sa participation au collectif. L'expression des envies est facilitée à travers des temps d'évaluation et d'échanges.

Les contenus

Le temps du matin est dédié à la transition entre la maison et le temps scolaire. C'est un temps pour entrer dans la dynamique collective, s'ouvrir aux échanges qui se dérouleront tout au long de la journée.

La pause méridienne permet de satisfaire des besoins essentiels avant de reprendre le temps scolaire :

- se détendre
- se défouler
- se restaurer
- se reposer

Le temps de repas est centré sur l'éducation à l'hygiène, à l'équilibre alimentaire et à l'éveil au goût.



Après 16h, la Ville organise en élémentaire une **formule « récré »** qui permet de quitter l'école entre 16h20 et 16h30. La **formule « découverte »** propose aux enfants de 16h à 17h30 un socle d'activités généralistes sous la forme d'espaces d'animation librement choisis.

En maternelle comme en élémentaire, les enfants se voient proposer des espaces de jeux intérieurs, extérieurs et un espace calme.

En élémentaire, un espace adapté au travail scolaire autonome est proposé.

Enfin, ces animations quotidiennes sont rythmées par des démarches spécifiques avec :

- des projets d'animation comme le Carnaval
- des rencontres inter-écoles de jeu de Go ou de sports collectifs
- des ateliers d'initiation culturelle et sportive conduits par des intervenants municipaux ou associatifs sur des cycles de 5 à 7 séances entre chaque vacances scolaires

Quels acteurs ?

➤ **L'école municipale des sports** s'adresse aux enfants du CP au CM2. C'est une passerelle entre le sport scolaire et le sport en club.

➤ **Le conservatoire de musique** offre une palette d'activités avec éveil musical et pratique instrumentale.

➤ **La médiathèque Paul Éluard** propose des animations autour du livre ou du multimédia.

➤ **La ludothèque** permet aux enfants d'expérimenter de nouveaux jeux.

➤ **Le VOG** fait découvrir des œuvres et des pratiques artistiques sous la forme d'activités ludiques.

➤ **Les associations** proposent des cycles d'initiation.

➤ **Les 17 animatrices et animateurs référents.** Dans chaque école, un animateur référent sera votre interlocuteur pour vous informer sur le déroulement du périscolaire.

➤ **Les 5 coordinatrices périscolaires** organisent les temps d'accueil en lien avec les différents acteurs du périscolaire et veillent à la continuité éducative en favorisant la qualité et la cohérence des activités proposées.

➤ **Les 30 Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) et les 80 animatrices et animateurs périscolaires** animent au quotidien les temps du matin, du midi et du soir.

Inscriptions aux accueils périscolaires

Le matin à la carte

Horaires dans les écoles : 7h30-8h20 du lundi au vendredi. Un accueil regroupant les maternelles et les élémentaires.

Activités : les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) proposent des jeux, de la lecture, du dessin...

Le midi

La restauration scolaire

Elle fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h30 à 13h45. La société Vercors restauration assure la fabrication des repas et la facturation. Les enfants sont encadrés par des animateurs de la Ville.

Le mercredi à la carte

Horaires dans les écoles : 11h30-12h15 le mercredi uniquement. Un accueil regroupant les maternelles et les élémentaires.

Activités : les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles proposent des jeux, de la lecture, du dessin...

Le soir en élémentaire

Horaires : 16h-17h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Deux formules sont proposées :

Formule « récré » : les parents récupèrent leurs enfants entre 16h20 et 16h30. L'enfant est accueilli pour un temps de récréation.

Formule « découverte » : les parents récupèrent leurs enfants entre 17h20 et 17h30. Sur autorisation des parents, les enfants peuvent partir seuls à 17h30.

Le soir à la carte en maternelle

Horaires : 16h-17h45 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Activités : les enfants sont accueillis par les Atsem à la sortie des classes et jusqu'à 17h45. Des propositions de jeux et d'ateliers sont faites aux enfants, en fonction de leur fatigue et de leur capacités d'attention.

Restauration scolaire

Inscriptions : auprès de Vercors restauration, lors des permanences à l'Hôtel de ville le lundi de 13h30 à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Contact : 04 57 38 50 13 (horaires de permanence) et 04 76 85 91 15 (en dehors des horaires de permanence).

Modalités pratiques

L'inscription est obligatoire. Elle permet de sécuriser l'accueil de votre enfant. Deux fiches d'inscription différentes sont à retirer à l'Hôtel de ville ou sur ville-fontaine.fr

Pour les élémentaires : la fiche d'inscription est à remettre à l'Hôtel de ville, ou par mail : periscolaire@ville-fontaine.fr. Informations de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 76 28 75 67.

Pour les maternelles : la fiche d'inscription est à remettre au service éducation ou par mail : service.education@ville-fontaine.fr. Informations de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 76 28 75 43.

Les inscriptions en cours d'année sont à remettre au plus tard le mercredi de la semaine qui précède la prise en charge de l'enfant.



Les accueils de loisirs le mercredi après-midi

Pour permettre l'accueil continu sur toute la journée du mercredi, la Ville organise à 11h30 la transition entre les écoles et les accueils de loisirs municipaux :

- 3 POM' (3/5ans)
- Elsa Triolet (3/5 ans et 6/8 ans)
- Romain Rolland (8/11 ans)

Modalités pratiques et inscriptions :
service enfance
à l'espace Liberté :
32 bis rue de la Liberté
04 76 28 75 03

Les accueils de loisirs associatifs complètent l'offre des mercredis après-midi :
l'association Loisirs Pluriel propose un accueil de loisirs pour tous les enfants dont ceux porteurs d'un handicap.
06 84 77 90 97

La MJC Nelson Mandela accueille les enfants de 6 à 11 ans.
04 76 53 53 28

ACHAT DE FORMULES À LA CARTE

Les formules à la carte nécessitent l'achat d'une carte de 10 admissions. Ces cartes sont à acheter au service éducation.

› **Service éducation
scolaire et périscolaire**

Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin

BP 147

38603 Fontaine cedex

04 76 28 75 43

service.education@ville-fontaine.fr

› **Service enfance
Accueils de loisirs**

Espace Liberté

32 bis rue de la Liberté

38600 Fontaine

04 76 28 75 03

service.enfance@ville-fontaine.fr

Le service éducation
est fermé le mardi matin



ville-fontaine.fr